ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réparation automobile

Question écrite n° 42547

Texte de la question

M. Yannick Favennec attire l'attention de M. le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la mise en oeuvre du plan de relance, sur les préoccupations des carrossiers réparateurs qui estiment ne pas avoir bénéficié de mesures dans le plan de relance destiné au secteur de l'automobile. Cette activité du secteur de l'automobile doit faire face à d'importantes difficultés. Les carrossiers déplorent, notamment, les conditions tarifaires qui leur sont imposées par les assureurs lors des réparations après un sinistre. Ils souhaiteraient également que le veto des constructeurs sur les pièces adaptables (les pièces de carrosserie n'étant pas pour la plupart des pièces de sécurité) puisse être levé. Compte tenu de la situation des carrossiers, il lui demande si des mesures pourraient être prises en leur faveur.

Données clés

Auteur : M. Yannick Favennec
Circonscription : Mayenne (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 42547
Rubrique : Automobiles et cycles
Ministère interrogé : Plan de relance
Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 février 2009, page 1729
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)